OBSERVATOIRE RÉGIONAL
de l'Eau & des Milieux Aquatiques
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Préservation d'une zone humide et d'expansion de crue, l'espace nature départemental du Plan

Contexte

La plaine du Plan se situe sur les communes de la Garde et du Pradet. C'est une vaste zone humide de 135 hectares non constructible car inondable, traversée par un fleuve fortement artificialisé, l'Eygoutier, qui déborde régulièrement en hiver et qui est quasiment à sec en été. Cette zone accueille de nombreuses espèces faunistiques et floristiques remarquables et protégées mais, du fait d'être aux portes d'une zone urbaine densément peuplée, elle subissait des dégradations importantes visibles avant les travaux (décharges sauvages, hangar désaffecté transformé en spot de graff, problème de pollution de la nappe affleurante, tassement du sol et dégradation du couvert végétal par installation de camps des gens du voyage, incendies fréquents en été liés à la présence d'une voie ferrée…). Ces deux éléments, zone riche et menacée, ont fait qu'elle entrait pleinement dans la **politique des Espaces Naturels Sensibles du département.**

Objectif

Préserver la qualité du site (paysage, milieux naturels, faune, flore) tout en maintenant son rôle de champs d'expansion des crues. Son ouverture au public a été un des axes principal du projet, afin de permettre la **découverte de la biodiversité** présente et de sensibiliser les citoyens à la richesse de leur environnement.

Réalisations

Le projet porté par le Conseil départemental du Var et soutenu par les communes de la Garde et du Pradet a démarré en 2004 et les travaux en 2015 après avoir obtenu les autorisations administratives nécessaires à la mise en œuvre de ce projet et après acquisition du foncier. Le site a été inauguré en septembre en 2020.

De nombreux aménagements ont été réalisés : 16 km de sentiers à parcourir à pied, à vélo ou encore à cheval sur une partie dédiée, des jardins familiaux existants, réaménagés et étendus (55 parcelles) utilisés par les habitants, des jardins thématiques et pédagogiques avec des visites guidées, une aire de jeux ...

Enfin, la Maison départementale de la nature du Plan, éco-construction perchée sur pilotis à 3,5 mètres de haut, offre aux visiteurs plus de 350 m^2 d'espaces pour différents usages : salles d'expositions thématiques et temporaires, de projection, de médiation pour les ateliers. Une salle de convivialité a aussi été réalisée avec une immense vue sur la plaine du Plan.

Zoom sur....

La réutilisation de la terre en place a donné des résultats fulgurants en termes de **revégétalisation naturelle.** Pour accompagner cette dynamique, plusieurs hectares de terrain ont également été semés à l'aide de graines rigoureusement sélectionnées pour s'assurer qu'elles étaient issues de **plants botaniques non modifiés**.

« La nature est dynamique et fait le boulot pour peu que l'on prenne des précautions au moment de la récupération et du stockage de la terre provenant du décapage du sol. En « renappant » avec cette terre végétale, la nature redémarre toute seule. » (Parole du maître d'ouvrage).

Résultats obtenus

La présence de plusieurs espèces protégées dont la Jacinthe de Rome, la Céphalaire de Transylvanie ou l'Alpiste bleuâtre a nécessité une demande de dérogation pour pouvoir réaliser les travaux. Ces trois espèces sont suivies par le Conservatoire botanique de Porquerolles. Ce suivi montre qu'elles sont toujours présentes sur les zones où elles étaient recensées avant travaux, et qu'elles se sont étendues à des zones sur lesquelles elles étaient absentes auparavant. Le suivi de l'avifaune a été intégré dans le cadre de la convention qui lie le Conseil départemental et la Ligue de Protection des Oiseaux. Une étude avant travaux avait évalué à 89 le nombre d'espèces d'oiseaux présentes sur ce site. En 2021, ce nombre dépasse 200 espèces, dont certaines très rares comme le Butor étoilé qui n'était pas présent avant les travaux.

Maison de la Nature

Coût

Montant total (Etude/travaux/sécurité/protection) : 21 M€ TTC

Aide financière sur les travaux :
FEDER (Trame verte, plantations, semis) : 1,2 M€
Agence de l'eau (GEMAPI Zone humide/terrassement) : 3,3 M€

Contacts

Conseil départemental du Var
Direction des Espaces Naturels Forestiers et Agricoles - Service Ingénierie des Espaces Naturels Sensibles
Patrick PEQUIGNOT (chef de projet) - ppequignot@var.fr

Membres associés de l'ARBE :

Membres pléniers de l'ARBE :